

59 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 novembre 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- WAGNER
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	
LOBSANN :	MME CHALOPPE		
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER	

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM MORI, APPRILL, KREISS, WALTER, KENNEL, TROG et MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.**4) DIVERS.****PLU :**

Différents problèmes d'applications du PLU sont apparus :

- règlement difficilement applicable pour certains permis (configuration du terrain),
- erreur d'emplacement réservé à KUTZENHAUSEN,
- zone de protection des captages d'eau,

Une modification du PLU apparaît nécessaire.

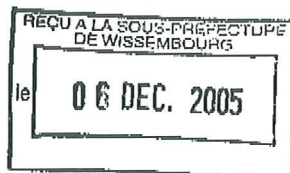
Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- approuve la modification du PLU ;
- demande au Président de lancer l'opération et lui donne délégation de signature à cet effet.

Informations :

La réunion du bureau du 29 novembre 05 est supprimée, car le vernissage de l'exposition des peintures a lieu à 18 heures 30, dans les salles de la Communauté de Communes.

Le 6 décembre 05 à DURRENBACH, réunion publique du SCOT.



Action sur les vergers :

Monsieur HUSSON informe le conseil que la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer a engagé une démarche pour l'élaboration d'un programme d'action sur trois ans dans le cadre de l'initiative « Vergers solidaires » pilotée par la région Alsace.

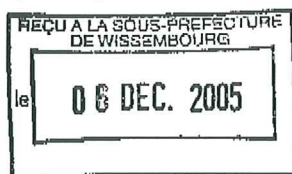
Il sollicite le conseil pour que cette démarche soit étendue au territoire de Pechelbronn et souligne que les vergers représentent globalement 4% de la surface du territoire, soit autant que les surfaces bâties.

La conduite de la démarche sera assurée par un comité de pilotage qui définira les actions à envisager collectivement et commune par commune.

Mlle WEBER, embauchée par la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer comme chargée de mission environnement sera chargée de l'animation de l'opération.

La première phase de l'opération portera sur l'établissement d'un diagnostic qui sera assuré par Mlle WEBER assistée des représentants des communes et des représentants des associations d'arboriculteurs ou environnementales.

Le Conseil, à l'unanimité, adhère à la démarche sur les Vergers, avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer et propose que chaque maire désigne un délégué communal chargé de participer au comité de pilotage.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 5 décembre 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

